

## UN CHANGEMENT S'IMPOSE

À l'heure actuelle, la situation économique est plus préoccupante que jamais. Vous n'êtes pas sans savoir que la crise est toujours présente et qu'elle affecte maintenant de nombreux secteurs de la société. Les efforts conjoints menés par les entreprises et les gouvernements pour relancer la croissance n'ont pas porté leurs fruits. Cela se révèle d'autant plus vrai pour un pays comme la France.

Tous ces signes semblent mener au constat suivant : le modèle économique basé sur la croissance tel que nous le connaissons montre ses limites et ne semble plus être un moteur performant pour le progrès dans les domaines sociaux et environnementaux. Fort de cet état de fait, la société doit envisager de nouvelles alternatives et notre entreprise doit participer à ce changement. Vous me direz alors que la situation est ce qu'elle est et que nous n'avons pas le pouvoir de modifier le système. Je vous répondrai que vous avez raison, mais en partie seulement. S'il est absurde de vouloir s'imposer comme un superhéros voulant sauver le monde, il est tout aussi absurde de croire que nous n'avons pas un rôle à jouer dans les changements à venir. En tant qu'acteurs de la société, nous devons repenser notre approche de l'économie pour faire émerger un modèle économique durable. Mais surtout, en amorçant une transition dès aujourd'hui, nous pourrions nous détacher des aléas d'un système dont la stabilité future paraît incertaine et compromise.

Plusieurs solutions s'offrent à nous et parmi les alternatives possibles, celle qui semble être la plus accessible et la plus pérenne est l'économie écologique. Qu'est-ce que l'économie écologique ? C'est la prise en considération de la biosphère et de la terre en tant que capitaux. L'économiste Robert Constanza et son équipe, à travers ce concept, proposent de reconnaître la contribution apportée par l'environnement à l'économie. En prenant en compte ces nouveaux capitaux, nous pouvons porter un regard nouveau sur l'économie. En effet, l'économiste américain et son équipe révèlent que ces capitaux étaient générateurs, avant 1997, d'au minimum 33 000 milliards de dollars par an, pour un PIB mondial annuel de l'ordre de 18 000 milliards de dollars par an, à l'époque. L'importance des ressources naturelles n'est donc plus à démontrer et leur préservation devient un enjeu autant social qu'économique.

Le redressement économique peut passer par un tournant écologique. C'est en tous cas ce qu'affirme Christian de Perthuis, professeur d'économie à l'Université Dauphine. Ce dernier met en avant que nos modes de production reposent en grande partie sur le capital naturel (qu'il nomme « capital vert »). Or, il s'avère que ces capitaux ne sont pas issus de l'épargne et de l'investissement humain. Leur destruction pourrait donc condamner notre économie ou la mettre à mal. Répondre à cela implique une gestion de nos ressources et signifie par conséquent moins de croissance à court terme. Il s'agit là d'une solution qui nous oblige à revoir nos ambitions à la baisse, les bénéfices que notre entreprise en retirera à long terme ne seront pas forcément économiques. Cependant, notre démarche sera essentielle pour la préservation de notre environnement.

La prise en compte des enjeux écologiques risque de toute manière de s'imposer à nous, que nous le voulions ou non. En effet, depuis quelques années l'accent est mis par certains acteurs sociaux et politiques sur le rôle joué par les entreprises dans les questions environnementales. À titre d'exemple, Guy Rider, directeur général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), a annoncé, dans une interview donnée au journal *Le Monde* en septembre 2012, qu'il souhaitait lier la question sociale à l'économie verte. En Europe, la notion de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises a été adoptée par les institutions politiques. Ce concept a pour objectif d'amener les entreprises à intégrer une dimension sociale et écologique à leurs activités. En France, le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a créé le Conseil national de la transition écologique (CNTE). Une des missions du CNTE est de contribuer au développement du RSE. Tous ces exemples sont révélateurs d'une dynamique écologique portée par les partenaires sociaux, les institutions politiques et les gouvernements. Il ne serait donc pas étonnant de voir les obligations légales des entreprises, concernant l'environnement, se durcir dans les temps à venir. Plutôt que d'être contraint, il vaudrait mieux réfléchir dès à présent à la manière dont nous voulons effectuer cette transition pour trouver une solution adaptée à notre entreprise. Cela implique de repenser nos objectifs. Le chantier est de taille, mais en nous attelant à la tâche dès aujourd'hui nous serons mieux armés face aux changements à venir.

Au-delà des considérations économiques, il est nécessaire que les entreprises assument leur rôle d'acteur social et environnemental. Nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux sur la situation actuelle du monde afin de préserver nos intérêts. Le système d'aujourd'hui pourrait être comparé à une voiture qui fonce à toute à allure à flanc de montagne avec le vide d'un côté, un mur de l'autre. Plus le temps passe et plus la route se resserre et plus le danger devient imminent. Il faut donc ralentir l'allure du véhicule si nous voulons atteindre le sommet sain et sauf. Les entreprises ont un rôle important à jouer dans ce ralentissement. L'économie étant au volant de ce monde, il n'appartient qu'à nous d'appuyer sur la pédale de frein pour ralentir cette course mortelle. Il nous faut donc assumer nos responsabilités dès aujourd'hui, avant qu'il ne soit trop tard.

Mesdames et Messieurs, j'espère ne pas avoir été trop long et je vous remercie de m'avoir écouté.